

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## UOB : entre Covid-19 et exigences d'une reprise

**DANS** un contexte où la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19 reste une priorité pour le gouvernement, le retour, ce jour, dans les amphis soulève encore quelques inquiétudes - sur lesquelles la tutelle a certes anticipé - qui devraient être aplanies grâce à un suivi régulier.

Hans NDONG-MEBALE  
Libreville/Gabon

LES cours reprendront-ils ce 29 avril 2021 dans les amphis de l'Université Omar-Bongo (UOB) ? Mise à rude épreuve par la pandémie du nouveau coronavirus au cours de l'année 2019-2020, l'UOB semble s'orienter vers le même sort en cette année académique 2020-2021. En effet, face à la résurgence des cas de Covid-19 dans le pays avec cette deuxième vague - même si l'espoir d'une embellie se profile à l'horizon - le ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama-Daouda s'est empressé de fustiger le non-respect des mesures barrières au sein de l'institution universitaire.

Pour ce faire, la tutelle a entrepris une campagne de sensibilisation et de prévention au sein du campus. Une campagne soutenue par une communication offensive au plan institutionnel et straté-



Le ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama Daouda, en séance de travail avec les autorités universitaires.

gique. Entre autres, des visuels de communication visibles à l'entrée sur le campus et dans les espaces pédagogiques. Tous porteurs d'un message essentiel : "Pour une UOB sans Covid-19, je respecte les mesures barrières pour me protéger et protéger les

autres". Concernant justement la prévention, on constate qu'un important dispositif de sécurisation sanitaire a été installé, particulièrement à l'entrée du resto U et des espaces administratifs et pédagogiques. Un matériel constitué de cubitainers d'eau,

de cuves de 100 litres d'eau, de gels hydroalcooliques, de thermoflashes et de masques de protection.

Des efforts que reconnaissent les principaux concernés, les étudiants, même si certains d'entre eux plaident pour un suivi et un

renforcement dudit dispositif. "Des efforts ont été faits au début, mais on se rend compte avec le temps malheureusement que les bonnes habitudes se perdent. Les gens se baladent sans masques et les points d'eau ne servent plus sachant qu'ils ne sont toujours pas fonctionnels", lance une étudiante de la faculté de droit.

En même temps, les responsables du Comité du plan de veille et de riposte contre l'épidémie de coronavirus (Copil) de l'UOB se veulent rassurants. "Une formation a été organisée la semaine dernière avec la participation d'une trentaine d'enseignants et d'étudiants volontaires. Ces formations avaient pour objectif l'appropriation du protocole sanitaire et de la mise en perspective des processus de communication", soulignent-ils. Cette démarche participant d'une stratégie globale intègre également la réhabilitation du Centre médical de l'UOB.

Cette structure étant inopérante depuis un certain nombre d'années, la tutelle fait de sa réouverture imminente, une priorité de son action anti-Covid. Un audit des ressources humaines et de son fonctionnement a été déjà bouclé. Une mission d'évaluation technique, regroupant le rectorat, le Centre national des œuvres universitaires (CNOU) et l'inspection générale du ministère, a été conduite sur le terrain pour évaluer les besoins et projeter sa réouverture en même temps que la rentrée académique 2020/2021.

Dans un contexte marqué par la poursuite des inscriptions des nouveaux bacheliers pour le démarrage de l'année en cours à l'UOB, la tutelle et le Syndicat national des enseignants-chercheurs (Snec), section UOB qui a posé des préalables (lire ci-dessous) devraient s'atteler à reprendre le train des discussions afin de sauvegarder l'essentiel, l'apprentissage et la formation des élites dont le pays a besoin.

### Contrepoint

## Inquiétudes et conditions du Snec

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

ON n'en parlera jamais assez ! La question de la pandémie de Covid-19 au sein de l'Université Omar-Bongo (UOB) suscite, comme ailleurs, des inquiétudes. Tant, la première université gabonaise n'est pas loin de se transformer en un " vaste foyer de contaminations communautaires ", estiment les membres du Syndicat national des enseignants-chercheurs, section UOB (Snec-UOB).

Lors d'un point-presse tenu le 9 avril 2021, les membres du Syndicat par la voix de leur président, Mathurin Ovono-Ebè, ont exprimé un certain nombre d'inquiétudes sur les risques d'une contamination généra-



Le président du Snec-UOB lors de sa déclaration.

lisée sur le campus, avant de poser des préalables pour une "éventuelle" reprise des activités académiques.

"Le Snec conditionne la reprise des activités pédagogiques et de recherche par le respect de l'arrêté 005 du 30 avril 2020, en

son article 5". Celui-ci stipule, en effet, que "pendant la période de l'État d'urgence, les responsables d'administrations doivent prendre les mesures suivantes : veiller à la limitation des flux de personnels, respecter le nombre maximum de personnes sur les

lieux de travail et, à cet effet, recourir au télétravail, au travail en rotation ou en alternance, afin d'éviter le sureffectif, faire respecter le port obligatoire du masque par l'ensemble des agents...", a martelé Mathurin Ovono-Ebè. Avant d'ajouter que "les responsables administratifs sont tenus de veiller au strict respect des dispositions prévues par le présent arrêté sous peine d'engager leur responsabilité civile et pénale en cas de constatation de non-respect par leurs agents desdites mesures".

"L'UOB ne compte pas moins de 15 cas positifs à la Covid-19 et vient de perdre deux de ces valeureux enseignants en l'espace de quelques jours", a conclu, en guise d'avertissement aux autorités, le président du Snec.